



## Réunion du 15 mars 2017

### Formation de « Juge à l'arrivée »

- Pas de nouveaux candidats – Seulement 2 volontaires

### Rappel - Obligation des clubs sans Commissaire ou « Juge à l'arrivée »

- Le Comité Directeur, suite à la réunion du 29 octobre, a demandé (voir message envoyé aux clubs le 25 novembre) à la CTD de « réfléchir sur un moyen d'évaluer l'aide apportée par un club sans commissaire ».
- Par équité entre les « clubs avec commissaire(s) ou juge(s) à l'arrivée » et les « clubs sans commissaires » et compte tenu que chaque commissaire doit intervenir au moins 3 fois dans la saison,
  - La CTD décide que les clubs sans commissaire(s) devront apporter au moins 3 fois leur aide aux autres clubs entre deux Championnats Régionaux Route. Pour la mise en place de ce dispositif pour 2017, il faudra que les clubs sans commissaire (ou juge à l'arrivée) interviennent 3 fois avant le Régional Route, c'est-à-dire avant le 25 juin 2017.
  - Les licenciés qu'ils désigneront seront affectés à la sécurité (signaleurs).
  - Si le signaleur désigné par le club est indisponible, il sera de la responsabilité de son club de le remplacer.
  - Les licenciés concernés interviendront en priorité sur les Championnats (Départemental et Régional).
  - Tout club qui ne sera pas en règle au moment de la sélection au National Route, ne pourra prétendre avoir des sélectionnés.
  - Les clubs concernés devront adresser à la CTD, le tableau (ci-joint) qui leur a été envoyé le 15 décembre avant le début de saison (donc avant le 22 mars 2017)  
(Ce tableau est également sur le site)  
[www.ufolepyonne.org](http://www.ufolepyonne.org) Activités>Cyclospor>Formulaires).

## Cyclocross – Championnat National 2017

- Lac d'Uzurat (Limoges) – 04 et 05 février 2017
- Conditions atmosphériques épouvantables – Tempête d'où, le samedi, report de toutes les épreuves du matin sur l'après-midi, en adaptant la durée.
- Compte-rendu et résultats : voir site ufolepyonne.

## Point sur le nombre de cartes 2016

A ce jour, le nombre de cartes « Compétiteur cycloport » délivrées est de 142 (hors Dirigeants).

Catégories	2016	2017
1 <sup>e</sup> catégorie	14	15
2 <sup>e</sup> catégorie	24	30
3 <sup>e</sup> catégorie	67	62
Féminines	2	5
Jeunes	6	7
GSa	17	13
GSb	12	16
<b>Total</b>	<b>142</b>	<b>148</b>

- La secrétaire fait part de son étonnement. Certains responsables n'ont pas encore compris qu'ils doivent signaler la double (voire triple) appartenance de leurs licenciés afin qu'elle puisse renseigner avec exactitude le questionnaire conduisant à l'édition des cartes.

De ce fait, pour les clubs concernés, l'édition des cartes a été retardée.

Rappel – Pour toute demande de carte (montée – perte ....), veuillez joindre une enveloppe timbrée.

## Championnat Départemental Route 2017

- Dimanche 28 mai 2017
- Yrouerre (AS.Tonnerre)
- Documents sur [www.ufolepyonne.org](http://www.ufolepyonne.org)  
activités>activités cyclistes>cycloport>dossiers d'engagement
- Il est demandé aux personnes qui apporteront leur aide à l'organisation (signaleurs) de se faire connaître directement auprès du club  
Dominique Thévenet [dom.thevenet@sfr.fr](mailto:dom.thevenet@sfr.fr)  
ou  
Mathieu Chapotot [mathieu.chapotot@laposte.net](mailto:mathieu.chapotot@laposte.net)

Le signaler également à la CTD pour compte-rendu au Comité Directeur.

## Port du maillot de « Champion Départemental »

Depuis de nombreuses années, le Comité Départemental Ufolep.Yonne offre les maillots de « Champion Départemental ».Or, depuis aussi longtemps, on ne voit jamais ces maillots sur les épreuves Ufolep.

JC.Durand a interpellé le Comité Départemental à ce sujet, sachant que dans la plupart des départements, le port du maillot « Champion Départemental » (voire « Champion Régional ») est obligatoire.

Lors de sa réunion du jeudi 09 mars 2017, le Comité Départemental Ufolep.Yonne a rappelé que le port de ce maillot est obligatoire sur les épreuves Ufolep.

### Rappel du Règlement National

- a) Les maillots de « Champion » ne peuvent porter que sur l'activité où ils ont été obtenus (un maillot obtenu en cycloport ne peut être porté sur une épreuve VTT, par exemple).
- b) Sur les Championnats, aucun maillot de « Champion ».

### **Sélection pour les Nationaux route et CLM 2017**

Rappel – Voir CR de la réunion du 25 janvier.

En 2016, Emilie Courtois (ECS.Avallon) a participé au National de CLM/équipe. Elle a pris conscience de la nécessité de devoir s'entraîner régulièrement avec l'équipe dont elle fait partie. Or, pour raisons professionnelles, il n'est pas envisageable qu'elle se déplace pour des entraînements « à travers le département ». Elle souhaiterait donc pouvoir constituer une équipe, au sein de l'ECS.Avallon, en particulier avec ses deux frères.

Lors de l'Epreuve Régionale de CLM 2016, seule l'ECSA (pour l'Yonne) avait constitué une équipe.

### Réponse de la CTD

Compte tenu du peu de pratiquants du CLM dans l'Yonne, la CTD pense qu'il est préférable de laisser les intéressés constituer les équipes à leur gré.

Par contre, elle rappelle quatre points importants

- a) *Chaque membre de l'équipe (comme les individuels) devra remplir les conditions de sélection.*
- b) *L'équipe constituée représentera le Comité Ufolep de l'Yonne*
- c) *En aucun cas, un licencié pourra faire valoir un titre ou une place à titre individuel.*
- d) *En aucun cas, le club des intéressés, à titre personnel, ne pourra se prévaloir d'avoir eu une équipe sélectionnée au National de CLM.*

*Vote de la CTD- Unanimité.*

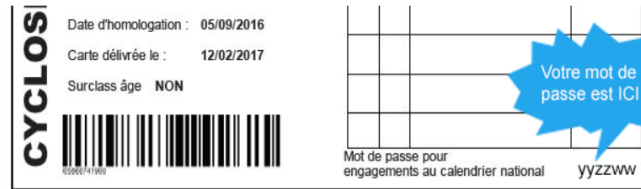
### Précisions sur la sélection

- a) Les équipes sont constituées de 4 coureurs ; il est possible d'inscrire un remplaçant qui ne pourra courir qu'en cas de défection d'un membre de l'équipe.  
Si, pour la même équipe, il y a plus de 4 postulants, l'ordre de sélection des 4 titulaires se fera en fonction des temps obtenus sur l'épreuve régionale de CLM.
- b) S'il y a trop de postulants à la sélection, priorité sera donnée à ceux qui ont participé les années précédentes à l'épreuve régionale et/ou au Championnat National.

### **Code pour engagement en ligne**

A partir du calendrier national sur le site de la CNS.

Les engagements pour la saison de cycloport sont ouverts, votre mot de passe se trouve sur votre carte cycloport.



### Places et/ou victoires hors département de l'Yonne

Quelle soit la catégorie (y compris les 1<sup>er</sup>), les victoires et/ou places hors de l'Yonne doivent être signalées à la secrétaire (téléphone ou mail) dans les 48h.

Toute place non déclarée peut entraîner une montée d'office en catégorie supérieure.

### Projet

JC.Durand pense qu'il faudrait essayer, comme cela s'était il y a quelques années, de programmer une ou deux épreuves organisées conjointement par les CTD.Activités Cyclistes de compétition (cycloport et VTT) dans le but d'étoffer le calendrier mais également d'offrir des activités combinées.

Il demande à la CTD si elle le mandate pour faire un courrier dans ce sens au Comité Directeur et au responsable de la CTD.VTT.

## PROCHAINE REUNION

\*\*\*

### Réunion de la CTD.Cycloport

Mercredi 26 avril 2017 à 18 h

- Bilan des cartes 2017
- Bilan des premières courses de la saison
- Volontaires inscrits pour apporter leur aide aux clubs
  - Lé Championnat Régional Route
  - Questions diverses

Le 15 mars 2017  
Pour la CTD- N.Durand